

DEVOIR DE MÉMOIRES

Madame le Maire et son Conseil Municipal vous convient à participer à la cérémonie de l'Armistice du

11 Novembre 2024 à 11h

Rassemblement au Square des Anciens Combattants

Lectures et hommages - Dépôt de gerbes

Présence de l'association Souvenir Vendéen de Clemenceau

A l'issue de la cérémonie commémorative, moment de partage et de convivialité - Salle de la Mairie



A LA RÉCRÉORTHAISE :

RENCONTRE INTER-GENERATIONNELLE

Les **bénévoles** de l'ADMR de Sainte-Hermine organisent une **rencontre intergénérationnelle** avec leurs bénéficiaires et les enfants du périscolaire l'après-midi du **lundi 18 Novembre**.

Au programme, goûter et jeux de sociétés, moment de partage et de convivialité entre adultes et enfants sur la vie d'autrefois et d'aujourd'hui.

Un temps privilégié de paroles pour une génération d'ainés dans le respect et la simplicité.

« Une génération qui ignore l'Histoire n'a pas de passé - ni de futur »

Robert A. Heinlein

Y'avait-il des bus pour aller à l'école ?

Comment était votre école ?

Quelles étaient les matières enseignées ?



MA COMMUNE, MA SANTÉ

NOUVEAU : COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

La commune de la Réorthe a signé deux conventions de partenariat avec **Mutualia** et **AXA**.

Ces complémentaires santé offrent aux habitants Réorthetais des **tarifs préférentiels**.



Rendez-vous en agence
ou à domicile

Madame **Caroline CABRERA**
06 82 37 27 35



Madame **Audrey DELATTRE**
06 37 84 56 23



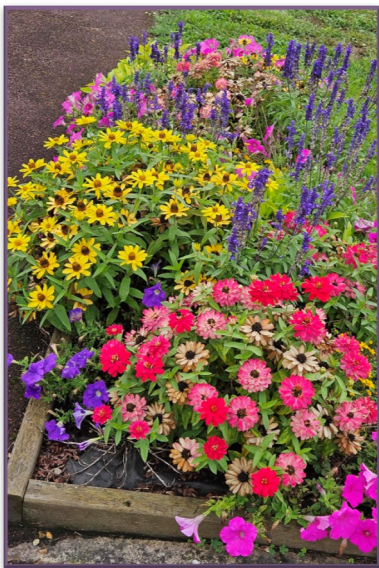
CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES RATS ET SOURIS



Désormais, vous pourrez passer commande auprès de la Mairie à n'importe quel moment de l'année. Les produits sont de la marque **SANIFAR** et conditionnés par carton de **120 sachets**.

Si le conditionnement vous paraît trop important, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos voisins pour effectuer une commande groupée.

CIMETIERE



Nous vous rappelons que chaque année, **après la période de la Toussaint et après les premières gelées**, les agents communaux se réservent le droit de retirer les chrysanthèmes présents sur chaque tombe. Cette initiative a pour but de faciliter l'entretien du cimetière.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Il est rappelé à chaque propriétaire qu'il est indispensable d'entretenir ses haies et buissons. Les haies doivent être **taillées à l'aplomb** du domaine public et leur **hauteur doit être limitée** à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques, l'égagement des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux sont chargés de l'égagement des arbres plantés sur la voie publique.

Pour une commune agréable et sécurisée, soyons tous responsables !



DECLARATION RUCHES

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



ECO-PATURAGE



Pour le plaisir de nos yeux et l'entretien de nos pâtures, **merci de ne pas nourrir les moutons.**

La loi autorise le Maire, s'il constate qu'un entretien n'est pas fait, et après en avoir averti le propriétaire, à faire exécuter l'égagement et le lui facturer.

Sur les premiers pas de nos jeunes élus, ils nous racontent :



« Le **26 avril**, nous avons visité l'usine de production d'eau potable de l'Angle Guignard. Nous sommes allés sur la passerelle sur le barrage, où nous avons vu l'ascenseur à anguilles. Ensuite, nous sommes rentrés dans l'usine, où nous avons vu les différentes étapes du traitement de l'eau, du puisage dans le lac jusqu'au robinet. Nous avons vu les grosses pompes qui envoient l'eau dans les châteaux d'eau. Nous avons pique-niqué dans la salle de la Mairie car il pleuvait.



L'après-midi, nous sommes allés au **Berg** visiter le moulin de Michel THIBAUD. Nous avons vu la roue à aubes, les mécanismes, les meules et les trémies. C'était bien et très impressionnant.

A la **séance suivante** du CME, nous avons visité le clocher de l'église. Nous avons vu les cloches. Les escaliers sont raides et étroits. »

LE BISTROT - LA MARELLE

Le Bistrot de La Marelle
ÉCOLES PUBLIQUES DE : ST JURÉ - ST MARTIN LARS - LA RÉORTHE
SAMEDI 16 NOVEMBRE

SALLE CLEMENCEAU-LA RÉORTHE
À PARTIR DE 19H

PLANCHE FROM
PLANCHE CHARCUT
10€

RÉSERVEZ VOTRE ENTRÉE
5 € (GRATUIT -12 ANS)
06 29 85 15 99
06 78 69 66 52

CONCERTS :
TIA CARTRON
COMEBACK

TOUTE RÉSERVATION =
1 VERRE OFFERT

SOLIDARITE

**COLLECTE
VENDÉE UKRAINE**

LA COMMUNE DE LA RÉORTHE ORGANISE UNE NOUVELLE
COLLECTE AVEC VENDÉE UKRAINE

Mercredi 6 novembre 2024 de 14h00 à 17h00
Samedi 9 novembre 2024 de 9h30 à 12h30
à l'ancienne école, place Paul Guinet

SPECIALE
Collecte de jouets

Vêtements d'hiver
Tee-shirts hommes
Parkas
Manteaux
Bonnets
Gants

Mais aussi...
Besoins en produits d'hygiène
Alimentation - Conserves
Médicaments
Bougies

Merci pour votre mobilisation ! LA RÉORTHE

MAREORTON

11 novembre 2024
La Réorthe (Vendée)
MAREORTON
32^{ème} édition

Rando VTT
circuits de 19 km à 60 km (et plus...)

Rando Pédestre
circuits de 9 km à 32 km

Accueil des 7h30 à Féole/Salle Clemenceau.
Au départ: café-bricoche
Départs libres de 7h45 à 9h45.
À l'arrivée sandwich et boisson pour tous
Renseignements (Heures repas uniquement)
VTT: 02.51.46.99.19 / Marche: 02.51.27.81.97
www.mareorton.org (à partir du 1er octobre)

« Ici, les kilomètres on ne les avale pas; on les DÉGUSTE. »

Org: Association Culture & Loisirs - La Réorthe

ROLAND VÉLO
HYPER DRIVE
Chantonnay

Les inscriptions sont ouvertes, toutes les informations sont disponibles sur le site : www.mareorton.org

Les bénévoles de l'Association Culture et Loisirs nous réservent de belles balades et de beaux circuits.



HTH
HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

POUR LES 15-30 ANS

EN ÉTÉ
15 € LA NUIT dans la limite de 270 € PAR MOIS

EN HIVER
17 € LA NUIT dans la limite de 290 € PAR MOIS

EN ÉTÉ
15 € LA NUIT dans la limite de 270 € PAR MOIS

EN HIVER
17 € LA NUIT dans la limite de 290 € PAR MOIS

LA ROCHELLE

LA ROCHELLE

Mis en place le 1er février 2023, le **Guichet Unique de l'Habitat** est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation sur toutes les questions relatives à l'habitat privé



Réunion publique

Lundi 9 décembre à 18h30

Espace Plaisance à Luçon

6 chemin la Motte des 4 seigneurs

Depuis le 1er janvier 2024, l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant est un dispositif mis en place pour pallier à la forte demande de logements locatifs sur notre territoire.

Réunion publique

Jeudi 7 novembre à 18h30

salle des fêtes à Luçon, 5 rue de l'hôtel de ville

à vos agendas!



- 11 novembre** Commémoration Armistice 1918
- 11 novembre** MaRéorthon - ACL
- 16 novembre** Le Bistrot - La Marelle - Salle Clemenceau
- 30 novembre** Fête de Noël - OGEC - Salle Clemenceau
- 13 décembre** Vente de pizzas - La Marelle à domicile
- 18 janvier** Vœux du Maire - Salle Clemenceau à 10h45
- 2 février** Concert accordéon - FASI L'accordéon

Fermeture Exceptionnelle

MAIRIE : Le 2 Novembre

POSTE : Le 9 Novembre

